



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF

Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Assermentations Conseillers communaux Sarine

Villars-sur-Glâne (Nuithonie), le 25 avril 2026

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames, Messieurs,

Toutes mes félicitations pour votre élection !

Cette cérémonie d'assermentation est un moment important, qui marque le début de la nouvelle législature communale et, je vous le souhaite sincèrement, d'une belle aventure.

Je ne vais pas vous le cacher, votre mandat ne sera pas de tout repos !

Les défis à relever par les communes et la collectivité de manière générale sont nombreux, et parfois contradictoires. Les finances des collectivités publiques, au niveau fédéral, cantonal ou communal, sont sous forte pression, alors que les attentes de la population sont en augmentation constante. Et ceci malgré, il faut le dire, que nous bénéficions d'une qualité de vie à laquelle bien peu de régions du monde peuvent même rêver.

C'est une situation réjouissante bien sûr, que nous devons en partie à nos prédécesseurs qui ont su prendre les bonnes décisions, parfois avec courage et contre le cours du temps. Mais c'est aussi un défi, car tout ce que l'on a déjà devient un acquis que l'on ne voit plus, et l'attention se porte sur tout ce qui semble nous manquer. En plus de la démographie en plein essor de notre canton, qui augmente arithmétiquement les prestations nécessaires, nous devons faire face à une augmentation des attentes individuelles.

C'est humain, et nous toutes et tous en faisons évidemment l'expérience au quotidien, comme toutes les Fribourgeoises et tous les Fribourgeois.

Nous voulons toujours plus de routes, plus de pistes cyclables, plus de places de parc, plus de terre agricole, toujours plus de places en EMS, de qualité, pour nos aînés, un accès toujours plus rapides, plus proche et confortable à des soins toujours à la pointe, plus d'enseignants pour nos enfants, appuyés par des spécialistes pour prendre en charge leurs éventuelles difficultés, nous voulons plus de places en crèche, à des horaires élargis et toujours meilleur marché, plus de sécurité, une justice plus rapide et rigoureuse, des logements en suffisance et pas trop chers, etc. etc . etc....

Individuellement, toutes ses attentes sont légitimes. Ensemble, elles représentent des charges que nous ne pouvons pas financer dans leur intégralité. Car nous voulons aussi, évidemment et en plus, toujours moins d'impôts, moins de taxe et plus de subvention.

Bref, dans quelques instants, en entrant en fonction, vous allez vous lancer dans un marathon pour prioriser sans cesse et trouver les meilleures solutions, qui seront souvent les moins mauvaises. Et toujours fausses pour une partie de la population mais cela vous le saviez en vous engageant.

Vous, conseillers communaux et conseillères communales, allez devoir ensemble défendre des décisions difficiles, parfois même des décisions auxquelles vous vous étiez opposés, en vertu du principe de collégialité. Mesdames, Messieurs, comme lors de la Patrouille des Glaciers lorsqu'on aborde en équipe les 1500 marches de la Rosa blanche à 3300 mètres d'altitude l'entente entre vous sera déterminante. Vous n'êtes bien sûr pas obligés de vous adorer les uns les autres !

Vous devez en revanche vous respecter et vous soutenir, comme êtres humains et comme élus, et vous souvenir toujours que vous êtes toutes et tous là parce que vous avez décidé de consacrer votre précieux temps à la défense des intérêts de la population. Vous aurez bien sûr des désaccords et des divergences d'opinion. Votre responsabilité sera de ne pas les transformer en blocages, mais bien en occasions de faire émerger de nouvelles idées, plus solides, plus résilientes pour contribuer au bien-être et au développement de la population.

Vous devrez aussi composer avec le Pouvoir législatif, qu'il prenne la forme d'une Assemblée communale ou d'un Conseil général. Ce n'est pas toujours facile, si j'ose cet aveu devant les députés ici présents ! Rappelez-vous toutefois que la séparation des Pouvoirs est un pilier de notre démocratie. Cette séparation impose que chacun reste dans son rôle, et respecte son vis-à-vis, pour trouver les meilleures solutions pour la population, loin des querelles de clochers.

N'oubliez pas que l'autonomie communale repose sur la capacité des autorités à fonctionner et à prendre les décisions nécessaires, sans quoi c'est le canton qui devrait intervenir et c'est une perte de proximité regrettable. Notre système fédéral basé sur la milice et la proximité des élus avec leur

commune est cité en exemple dans le monde entier, mais sans vous, sans un bon fonctionnement des institutions et des communes, il perd toute sa légitimité et crédibilité, la démocratie ne fonctionne tout simplement plus.

Si j'arrêtais mon discours ici, vous seriez peut-être nombreuses et nombreux à signer votre lettre de démission ce soir... Mais je dois aussi vous dire en tant qu'ancien élu communal que votre mandat est le plus beau de notre démocratie. Les sortants ici présents peuvent d'ailleurs en témoigner, eux qui se sont représentés, avec succès, le mois dernier et qui ont choisi de se relancer dans l'aventure alors qu'ils connaissaient mieux que quiconque tous les défis que je viens d'énumérer. Servir sa commune est l'engagement le plus enthousiasmant qui soit.

Vous serez au contact quotidien des personnes pour qui vous vous êtes engagés. Vous verrez chaque jour les effets de vos décisions. Vous pourrez vous dire, avec humilité bien sûr : « ça, c'est moi, parmi d'autre, qui l'ai rendu possible ».

Le tournoi de foot des juniors sur les terrains rénovés, le soulagement des familles trouvant une place pour le grand-père dans un EMS fraîchement construit, l'inauguration d'une place de jeu, d'une voie verte, la création d'une nouvelle ligne de transports publics, un marché pour les artisans et les artistes locaux, la construction d'un quartier permettant aux nouvelles générations de faire leur vie dans la commune, un cours d'eau revitalisé après des décennies de canalisation, un centre-ville ou le centre du village animé, des PME locales en développement... Tout cela sera aussi votre œuvre.

Souvenez-vous-en, surtout dans les moments plus difficiles de votre mandat.

Malheureusement, durant les cinq prochaines années, vous aurez sans doute plus de critiques que de remerciements. L'humanité est ainsi, et les réseaux sociaux et les médias amplifient ce phénomène. Je me permets donc, au nom de la population fribourgeoise, de vous remercier toutes et tous aujourd'hui et de vous exprimer la reconnaissance du Conseil d'Etat pour votre engagement. Je vous remercie pour toutes les fois où vos citoyennes et citoyens oublieront de le faire ces cinq prochaines années !

Réjouissez-vous de toutes les réalisations à venir de cette législature 2026-2031. Et avant de conclure, je vous assure le soutien du canton et de son administration. Qu'elles soient fédérales, cantonales ou communales, les autorités travaillent dans le même objectif, pour le bien, pour apporter la meilleure solution à la population. Nous pouvons avoir des contraintes et des obligations

différentes, qui peuvent parfois créer des désaccords, mais nous sommes dans le même bateau, alors évitons d'opposer nos institutions et ramons ensemble pour le bien de toutes et tous.

Chers élus, j'en suis certain, vous allez faire de grandes et une foule de petites choses pour votre commune et pour ses habitantes et habitants. Je vous remercie encore de votre engagement et vous souhaite le meilleur dans la pratique de la fonction qui est la vôtre dès aujourd'hui !